



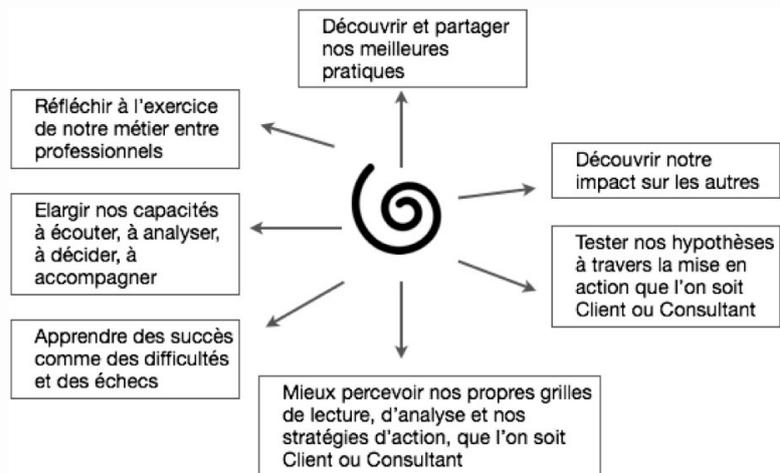
LE CO-DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

“Partir du réel et être dans l’action” et ainsi diffuser l’esprit même du co-développement : «Chacun est un acteur, pas un élève» .

A.Payette et C.Champagne



LE CO-DEVELOPPEMENT, POUR QUOI FAIRE ?



LE CODEVELOPPEMENT, POUR QUI ?

Le co-développement professionnel s’adresse à des personnes volontaires ayant des centres d’intérêt communs (même fonction par exemple) et qui pensent pouvoir apprendre les unes des autres.

Pour la richesse des points de vue et un fonctionnement optimal du groupe, un groupe de co-développement professionnel est constitué de 6 à 8 membres.

Les membres d'un groupe de co-développement professionnel se réunissent en moyenne 1 fois/mois pour traiter un sujet pendant une séance de 3h en visio-conférence ou en présentiel.



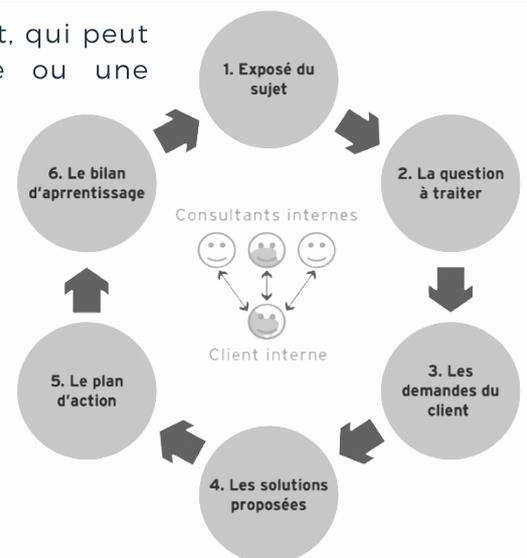
QUE FAIT-ON PENDANT UNE SÉANCE DE CO-DEVELOPPEMENT ?

La séance débute par le choix du sujet, qui peut être un projet, une problématique ou une préoccupation.

Le membre dont le sujet a été choisi par le groupe endosse le rôle de client et les autres membres endossent le rôle de consultant.

Les consultants sont au service de leur client pendant toute la séance.

La facilitatrice est garante du respect du cadre et du processus.



CONTACT

SOPHIE PARISOT
sophie.parisot@gmail.com
06 27 02 81 34